

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Fin de travaux pour 128 logements de la cité de l'Îlot du Bocage
à L'Île-Saint-Denis**

Plaine Commune Habitat inaugure, la fin de la réhabilitation de la résidence l'Îlot du Bocage à L'Île-Saint-Denis.

Un événement qui clôt plus d'un an de travaux en faveur de 128 logements.

Le 30 septembre, à 18h, Stéphane PEU, Président de l'office public communautaire Plaine Commune Habitat inaugurer les 128 logements réhabilités de L'Îlot du Bocage, en présence de Michel BOURGAIN, Maire de L'Île-Saint-Denis. Cette réhabilitation de grande ampleur, dont le coût a avoisiné 45000 euros investis par logement, financée en partie grâce à des partenariats innovants, doit contribuer à améliorer l'efficacité thermique et énergétique des logements en offrant aux locataires un cadre de vie plus agréable. L'opération de réhabilitation a été certifiée Très Haute Performance Énergétique (THPE).

Les travaux qui se sont élevés à près de 5,7 millions d'euros se sont portés sur :

L'enveloppe des bâtiments : remplacement des menuiseries extérieures, mise en place d'occultations uniquement sur les grandes baies en rez-de-chaussée, ravalement des façades. ;

Les parties communes et les espaces extérieurs: restructuration et réfection complète des halls d'entrée, création et restructuration de locaux communs : (locaux poussettes, vélos, encombrants), mise aux normes et amélioration des équipements techniques (ventilation, éclairage, etc.), reprise partielle des espaces verts et complément d'éclairage, réaménagement des espaces extérieurs.

Les logements : conversion du système de chauffage (pose des radiateurs et création du réseau), remplacement des fenêtres, mise en place de persiennes sur les baies des chambres et séjours dans les étages, et sur l'ensemble des baies en rdc et sur les 1ers étages accessibles, installation d'une remplacement de portes palières, ventilation mécanique, remplacement de la robinetterie, et des équipements sanitaires selon l'état des lieux, mise en conformité électrique des pièces humides et création de prises reliées à la terre dans les pièces sèches, pose de détecteurs de fumée, remplacement des combinés interphone, révision des gardes corps.

Ces travaux ont bénéficié de la labellisation THPE grâce à la volonté du bailleur et de la ville de proposer une réhabilitation tournée vers les aspects esthétiques et énergétique. La particularité des travaux entrepris porte sur l'intervention sur le système de chauffage en convertissant le système de chauffage individuel électrique en chauffage collectif au gaz, combiné à des mesures d'isolation (remplacement des fenêtre, mise en place de persiennes...). Au-delà des travaux de réhabilitation, ont

été entamés des travaux de résidentialisation qui ont permis la création d'îlots résidentialisés et d'améliorer les équipements publics notamment les jardinières et l'éclairage.

Une deuxième tranche permettra de poursuivre ces travaux et la création d'îlots résidentialisés sur l'ensemble de la résidence et d'améliorer l'accessibilité à l'îlot central pour les personnes à mobilité réduite.

Plaine Commune Habitat concrétise une nouvelle fois son engagement à améliorer la qualité de vie de ses locataires, avec ce programme particulièrement important de rénovation pour le confort des logements.

Contacts :

Lucie Garret, Communication – lgarret@plainecommunehabitat.fr – 06 67 63 34 28

Edwige LE NET, cabinet du président – elenet@plainecommunehabitat.fr – 06 60 32 71 71

+ d'infos sur www.oph-plainecommunehabitat.fr

Photos du programme réhabilité

